

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2695)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 642

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Bénard, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, M. Castor, Mme Faucillon, Mme K/Bidi, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Maillot, M. Maurel, M. Monnet, M. Nadeau, M. Peu, Mme Reid Arbelot, M. Rimane, M. Sansu et M. Tjibaou

-----

**ARTICLE 24**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La jeunesse est aujourd'hui l'une des premières victimes des politiques d'austérité. Près d'un étudiant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et presque la moitié des étudiants qui quittent le domicile familial sont en situation de pauvreté monétaire. Dans ce contexte de précarisation structurelle, la stabilité de l'emploi offerte par l'armée peut séduire une partie de la jeunesse et notamment celle issue des classes populaires et des Outre-mer.

Si le groupe communiste est favorable à l'instauration d'une armée citoyenne et d'un service militaire universel cette revendication est tout aussi indissociable de la nécessité d'une politique de défense totalement indépendante.

Un service National Volontaire n'apparaît pas comme une réponse à la nécessité de faire participer tous les citoyens sans exclusive à la défense de la Nation.

C'est pourquoi nous proposons de supprimer cet article.